

Séance du 03 avril 2023

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de LAGAÜZERE Gilles

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	17	19
		Pour : 19
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme BELLOC Brigitte, M. CAMBE Thierry, Mme CAPRAIS Dominique, M. COUZIGOU Laurent, Mme DE MARCHI Céline, M. DILMAN Patrick, M. DUBERNET Thierry, Mme FABRE Sylviane, M. JADAS Christian, M. MACHEFE Thomas, M. MILANESE Antoine, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, M. POLONI Pascal, M. RESSOT Didier, Mme SICARD Christine, M. VALADE Pierre

Procurat(s) :

Mme RESSES Lisa donne pouvoir à M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, Mme BROUILLON Monique donne pouvoir à M. MACHEFE Thomas

Date de la convocation	28 mars 2023
Date d'affichage	28 mars 2023

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Mme ALLARD Aurélie, Mme BROUILLON Monique, Mme DALL'ANESE Lisa, Mme RESSES Lisa, Mme TILLOS Marie-Hélène

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

04 avril 2023
et publication du
04 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme CAPRAIS Dominique

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. MILANESE Antoine, doyen de l'assemblée,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 836 864,00
	Réalisé :	969 645,60
	Reste à réaliser :	447 700,00
Recettes	Prévu :	1 836 864,00
	Réalisé :	660 270,14
	Reste à réaliser :	444 430,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	2 866 148,00
	Réalisé :	2 214 097,08
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 866 148,00
	Réalisé :	2 872 605,38
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-309 375,46
Fonctionnement :	658 508,30
Résultat global :	349 132,84

le secrétaire de séance



D. CAPRAIS

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le MAIRE s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à STE BAZEILLE

Le MAIRE LAGAÜZERE Gilles

